



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SEIN DES MÉTIERS IPS

L'économie circulaire dans les métiers du pôle « Investment & Protection Services » de BNP Paribas



**Afin d'appréhender un futur plus durable, les modèles économiques classiques consistant à extraire, produire, consommer et jeter doivent être repensés.**

Aujourd'hui, l'une des ambitions pour les métiers du pôle Investment & Protection Services de BNP Paribas (IPS) est de contribuer à l'essor de solutions qui réduisent les impacts négatifs sur l'environnement, en diminuant la consommation de ressources et/ou la production de déchets.

Conformément à la [stratégie du groupe BNP Paribas](#) et à sa définition de l'économie circulaire (définition en annexe), le pôle IPS souhaite contribuer à l'atteinte de la [neutralité carbone d'ici 2050](#) et inscrire l'Économie circulaire dans la feuille de route de toutes ses activités d'Investissement, d'Assurance et d'Immobilier.



L'économie circulaire est une approche globale qui génère non seulement un impact positif sur l'environnement mais peut également apporter des bénéfices économiques et sociaux.



**Emmanuelle Bru**  
Experte ESG  
Economie Circulaire  
RSE BNP Paribas



Adopter les réflexes de circularité est un levier clé afin d'atteindre les engagements Net Zéro.



**Andreas Lambropoulos**  
Head of IPS  
Company Engagement

## Modèle circulaire

Une solution circulaire doit avoir un impact positif sur l'environnement



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change



## 1 Favoriser l'adoption des principes de l'économie circulaire dans les métiers de l'assurance



L'économie circulaire dans les métiers de l'assurance s'appuie sur trois leviers majeurs : **la réparation, la limitation de la distance de transport des appareils réparés et le remplacement par des appareils reconditionnés.**



L'impact carbone d'un téléphone mobile réparé est 8 fois moindre que celui d'un mobile acheté neuf\*



L'usage d'appareils reconditionnés explose ces dernières années. Dans cette optique et afin **d'avancer vers un avenir plus durable et responsable**, BNP Paribas Cardif souhaite développer des nouvelles solutions, avec ses partenaires, visant à promouvoir l'allongement de la durée de vie des produits et ainsi avoir un impact positif sur l'environnement.

- **En partenariat avec Orange**, BNP Paribas Cardif protège, à travers un contrat de services, les appareils mobiles des particuliers titulaires d'une ligne téléphonique Orange ou Sosh, neufs ou reconditionnés, contre les risques du quotidien (oxydation, casse). En cas de sinistre, le client peut choisir, en ligne, de faire réparer son appareil plutôt que d'en acheter un neuf. Il lui suffit de déposer ou d'envoyer son mobile à un centre agréé ou à une boutique à proximité.
- Par ailleurs, depuis 2022, dans le cadre de son **partenariat avec Boulanger**, BNP Paribas Cardif propose un service payant de réparation complet pour tous leurs appareils électroménagers, qu'ils aient été achetés chez Boulanger ou ailleurs, neufs ou reconditionnés.

\* Selon une étude Orange à l'issue d'une évaluation carbone réalisée en 2023 avec la revue critique d'EVEA SAS Coopérative : [Boutique \(orange.fr\)](https://boutique.orange.fr)



## 2. Encourager la prise en compte de l'Économie Circulaire dans les métiers de l'immobilier



L'économie circulaire dans l'immobilier s'incarne par une **approche durable** de la conception, de la construction, de la gestion et de l'occupation des bâtiments.

Il s'agit :

- ✓ D'encourager la rénovation et/ou la transformation des bâtiments en incitant à la déconstruction sélective<sup>1</sup> et en optimisant la gestion des déchets grâce à la réutilisation, le recyclage et l'upcycling<sup>2</sup> des matériaux.
- ✓ De mettre l'accent sur la conception de bâtiments réversibles, résilients et adaptés aux changements climatiques.
- ✓ De mettre en place des circuits courts en relation avec des partenaires locaux pour les produits, les équipements et le personnel.
- ✓ De mutualiser des usages via la création d'espaces partagés et/ou de dispositifs d'occupation temporaire d'actifs.

Particulièrement **consommateurs de ressources naturelles, l'immobilier et la construction** sont des secteurs qui présentent un fort potentiel d'amélioration.



Selon Le Moniteur, chaque année, en France, l'industrie du bâtiment génère 42 millions de tonnes de déchets dont seul 1% est réemployé.<sup>3</sup>



<sup>1</sup> Définitions déconstruction sélective : Démontage sélectif des installations techniques et de certains éléments d'ouvrage (menuiseries, faux plafonds, etc.) afin de valoriser les déchets (recyclage des matériaux) et de réduire les mises en décharge

<sup>2</sup> Définitions upcycling : Recyclage qui a pour but de donner une seconde vie à des matières ou à des objets destinés à être jetés (chutes de tissu, vieux vêtements, cagettes, emballages, etc.) en les transformant en des produits à valeur ajoutée, esthétiques et/ou utiles (meubles, par ex.) et souvent détournés de leur utilisation première. Cette revalorisation des déchets s'inscrit dans une démarche de durabilité liée aux préoccupations environnementales et contribue à l'essor de l'économie circulaire.)

<sup>3</sup> BNP Paribas (2021), « L'économie circulaire dans l'immobilier », en ligne : [L'économie circulaire dans l'immobilier | BNP Paribas Real Estate France](#)





A la lumière de ce constat, BNP Paribas Real Estate a décidé de faire de l'économie circulaire un des leviers fort de sa politique RSE en se dotant dès 2018 d'une **charte d'engagements** et de **feuilles de route opérationnelles** co-construites avec ses 4 métiers.

Concrètement, BNP Paribas Real Estate :

- **Contribue à faciliter et faire progresser l'économie circulaire** à travers diverses initiatives collectives et engagées réunissant plus de 35 acteurs du secteur immobilier. Entre autres, **Circolab**, communauté d'acteurs de l'immobilier engagés en faveur de l'économie circulaire, ou le **Booster du Réemploi**, plateforme de réutilisation de matériaux issus de la déconstruction de bâtiments.
- **Réalise des diagnostics ressources<sup>4</sup>** par ses équipes Promotion Immobilière et Investment Management sur les chantiers de déconstruction engagés, dans l'optique de trouver des solutions de sortie pour les matériaux déposés
- Applique des démarches d'économie circulaire dans les activités de ses lignes de métiers opérationnelles.
  - La construction de **METAL 57**, le nouveau siège de BNP Paribas Real Estate - bâtiment multi labellisé - a été l'occasion de mettre en application ces engagements en faveur de l'économie circulaire.
  - Dans le cadre de la rénovation d'un immeuble de 24 000 m<sup>2</sup> situé quai d'Austerlitz dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, **BNP Paribas REIM** (Investment Management) a **collecté 167 tonnes de déchets, recyclés à 99,5%<sup>5</sup>** en excluant le mobilier. Ce dernier a, quant à lui, été donné dans une démarche de réemploi ou vendu à l'entreprise Tricycle pour un recyclage futur.
- Dans le cadre du projet de renouvellement urbain qu'elle mène aux côtés d'APSYS et de RATP Solutions Ville pour la rénovation de l'ancien bâtiment de l'APHP au centre de Paris, BNP Paribas Immobilier (Promotion Immobilière) s'est fixée des objectifs ambitieux en termes de réemploi de matériaux, tout en ouvrant le bâtiment à une occupation transitoire à destination d'associations, artistes, artisans, structures de l'Économie Sociale et Solidaire.

3 BNP Paribas (2021), « L'économie circulaire dans l'immobilier », en ligne : [L'économie circulaire dans l'immobilier | BNP Paribas Real Estate France](#)

4 Les diagnostics ressources ont pour but la réutilisation de matériaux comme par exemple, la réutilisation de briques d'un ancien bâtiment, l'aménagement de certains espaces en matériaux recyclés ou de seconde main et le don d'équipements et de matériaux à des associations.

5 Ce montant correspond à la somme des déchets évités lors du vidage mobilier opéré par Tricycle (156 tonnes) et à la dépose collaborative pilotée par Mobius (5,7 tonnes de déchets recyclés et réemployés par des associations/artisans).



## Dans les stratégies d'investissements

BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Cardif et BNP Paribas Wealth Management



### 3. Inscrire progressivement l'économie circulaire dans les stratégies d'investissement



L'économie circulaire, pour les métiers de l'investissement et de la gestion d'actifs du groupe BNP Paribas, consiste notamment à :

- Développer et commercialiser **des fonds spécialisés dans l'économie circulaire** en lien avec des entreprises engagées dans la réduction de leur impact environnemental et dont les modèles économiques circulaires favorisent les produits durables, le recyclage et la réutilisation.
- Investir dans **des « pure players » non côtés de l'économie circulaire** notamment via des fonds.

BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Cardif et BNP Paribas Wealth Management sélectionnent des entreprises, des investissements et des projets qui intègrent les principes de l'économie circulaire.

Ces initiatives favorisent la transition vers des business models plus respectueux de l'environnement et répondent aux nouveaux usages et attentes des clients et investisseurs.



L'économie circulaire est intégrée dans les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) pris en compte dans le développement de certains produits de BNP Paribas Asset Management.



## Dans les stratégies d'investissements

BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Cardif  
et BNP Paribas Wealth Management



### À titre d'exemple

- En lien avec l'économie circulaire, BNP Paribas Asset Management propose aux investisseurs le fonds BNP Paribas Easy [ECPI Circular Economy Leaders](#), répliquant l'indice ECPI Circular Economy Leaders Equity dont les encours s'élèvent à plus de 900 millions d'euros fin 2023<sup>6</sup>, démontrant la forte attractivité de ce sujet pour les investisseurs particuliers et professionnels<sup>7</sup>.
- Parmi leurs activités, BNP Paribas Asset Management et BNP Paribas Cardif investissent également dans des sociétés non-cotées, afin de soutenir certains pure-players de l'économie circulaire - des entreprises tournées vers la conception de produits durables et le recyclage.

Dans le cadre de cette activité, BNP Paribas Asset Management a investi dans :

- ✓ [Phenix](#), une entreprise spécialisée dans la gestion des invendus alimentaires.
- ✓ [Envie Autonomie](#), engagée dans le reconditionnement de matériel médical.

BNP Paribas Cardif soutient :

- ✓ [Reebelo](#), une marketplace basée à Singapour et spécialisée dans le reconditionnement d'appareils électroniques.

Enfin, **la sensibilisation est un autre pilier essentiel de la démarche**. Les métiers du Pôle IPS, à travers des communications et des formations internes, sensibilisent leurs collaborateurs, leurs clients, leurs investisseurs et le grand public sur le thème de [l'économie circulaire](#).

### Zoom sur:

- [Le Pavé - Recycler et réutiliser les déchets plastique](#)
- [Toopi Organics - Economiser l'eau potable et valoriser une ressource illimitée](#)



<sup>6</sup> Cf BNPParibas [document-d'enregistrement-universel-et-rapport-financier-annuel-2023-pdf \(invest.bnpparibas\)](#) - page 689

<sup>7</sup> Document d'enregistrement universel, BNP Paribas, op. cit.



## ANNEXES DU DOCUMENT



## Rappel de la définition du groupe BNP Paribas

L'objectif final de l'économie circulaire est de réduire à la fois la consommation de matières premières et la production de déchets. Les solutions circulaires doivent réduire les impacts négatifs sur l'environnement.

L'économie circulaire désigne un système économique dans lequel la valeur des produits, des matériaux et des autres ressources de l'économie est maintenue aussi longtemps que possible (i) en améliorant leur utilisation efficace dans le processus de production et de consommation (c.-à-d. en réduisant ainsi l'impact environnemental de leur usage), ii) en minimisant la production de déchets et les rejets de substances dangereuses à tous les stades de leur cycle de vie, y compris par l'application de la hiérarchie des modes de traitement des déchets<sup>8</sup>(\*\*).

Plus concrètement, et dès lors que la solution réduit l'impact environnemental, l'économie circulaire se réfère à :

- **Conception Circulaire:** concevoir les produits pour réduire la consommation de matériaux (incl. Matières dangereuses ou toxiques) &/ou pour en faciliter le recyclage, le réemploi ou l'allongement de la durée de vie.
- **Approvisionnements circulaires:** remplacer les matériaux vierges par des matériaux recyclés ou des matériaux 100% recyclables.
- **Extension de la durée de vie des produits:** réemploi, réparation, remise à neuf et/ou revente afin d'allonger la durée de vie utile des produits.
- **Modèle de partage:** optimiser l'usage d'un produit pour en réduire la production de nouveaux.
- **Economie de la fonctionnalité (PaaS):** modèle d'abonnement en échange du service rendu par un produit, dont la propriété reste celle du fournisseur.
- **Recyclage des matériaux et ressources:** développer la collecte en vue du recyclage et le recyclage.

En savoir plus sur l' [Economie circulaire | BNP Paribas \(group.bnpparibas\)](https://group.bnpparibas)

## DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit;
2. ni un conseil d'investissement.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés.

À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché important, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).

8: EFRAG ESRS E5: [Download \(efrag.org\) page 4](https://efrag.org)

(\*\*): ensemble de priorités avec, en tête, la prévention des déchets, suivie de la préparation à la réutilisation, du recyclage, d'autres formes de revalorisation et de l'élimination en dernier recours.

